

RETRAITÉS

46, avenue d'Ivry
75647 PARIS cedex 13

☎ 01 40 63 27 31

Fax: 01 40 63 29 09

Secrétariat : Claudine CAUQUIS

☎: 01.40.63.27.10

enretraite@snes.edu

Paris, le 9 avril 2009

Aux Secrétaires et Trésoriers de S1 Retraités
Aux membres du Collectif National des retraités
SNES

Au Secrétariat Général

A Anne FERAY secrétaire nationale

A Gérard ASCHIERI, secrétaire général de la FSU

AC/RJ/CC-09-04

CIRCULAIRE N°8

Cher(e)s camarades,

Quelques informations au retour du Congrès National et avant le premier mai unitaire comme jamais !

1- Congrès National

Co-rapporteurs de certains thèmes, délégués mandatés ou invités, près de quarante retraités ont participé aux travaux du congrès national.

Des syndiqués parmi d'autres, réunis par leurs intérêts communs avec les camarades en activité et porteurs aussi de particularités liées à leur situation.

S'appuyant sur la nécessaire continuité syndicale de leur engagement, le congrès a appelé les syndiqués partant à la retraite et déjà retraités à continuer à se syndiquer au SNES, à militer et organiser des luttes communes avec les actifs.

Tirant un bilan positif de l'existence des Sections Fédérales de Retraités, il estime nécessaire une meilleure prise en compte du syndicalisme des retraités dans les instances et secteurs fédéraux.

Il rappelle tout à la fois notre engagement actif au sein de la FGR-FP et la volonté de la FSU de voir les SFR être partie prenante de la structure inter-organisations syndicales des retraités dont ils sont actuellement, notamment au plan national, tenus à l'écart ; nul ne peut admettre que l'unité réalisée et maintenue des 8 organisations au plan national (CGT-CFDT-CFTC-CGC-FO-UNSA-FSU-SOLIDAIRES) appelant ensemble pour la première fois à un 1^{er} mai unitaire ne trouve sa traduction chez les retraités !

INTERVENTION de Annie Clavel à propos du RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL

Les retraités ont été de toutes les luttes du SNES comme de la FSU, en amont des décisions dans les CA, CDFD, en appui à la mobilisation, en participant -massivement- aux initiatives.

Bref le comportement normal du syndiqué normal, avec ce plus : le retraité a plus de temps pour militer.

Ce n'est pas une solidarité virtuelle, comme une charité syndicale, mais la continuité d'un engagement sur des bases de communautés d'intérêt : pour une autre école, une autre société, la revalorisation des salaires et pensions, la protection sociale, la défense des Services Publics., celle des libertés, pour que les jeunes aient un autre avenir et que la droite cesse de les opposer aux plus anciens pour imposer des reculs à ces derniers sans pour autant améliorer la situation des jeunes.

Ils militent aussi, dans le même temps, sur ce qui identifie leur situation d'inactivité professionnelle :

- leur traitement continué ou pension de retraite désormais déconnecté des salaires et dont l'évolution obéit à des règles quasi identiques, on peut le craindre, à celles du privé.
- et aussi, même si cela ne leur est pas spécifique, toutes les questions liées à l'altération de la santé plus ou moins en rapport avec l'avancée en âge.

Sur ce terrain-là, c'est aussi dans le cadre des Sections Fédérales de Retraités/FSU avec les Organisations Syndicales de retraités (CGT/CFDT/CFTC/FO/CGC/UNSA) qu'ils sont avec la FGR-FP à laquelle sont affiliés 15 des 25 syndicats de la FSU ; FGR-FP dans laquelle militent de nombreux retraités du SNES aux côtés de camarades de l'UNSA, FO, de Solidaires et des non-syndiqués (en gros 20% de l'effectif). D'ailleurs dans les Pyrénées Orientales, c'est notre camarade Jean-Marie Philibert qui est le secrétaire départemental FGR/FP.

De nombreuses initiatives communes sont ainsi mises en œuvre dans l'unité dans les départements où s'élabore une grande partie de la politique des personnes âgées et cela dans l'unité.

Un problème subsiste au niveau national où la SFR/FSU est -depuis sa création- tenue à l'écart de l'inter UCR (le regroupement des structures retraités) au prétexte qu'elle serait représentée par la FGR/FP. Cela ne doit plus être le cas : tout comme l'UNSA-retraités, siégeant dans l'inter UCR, la FSU a des syndicats non adhérents à la FGR-FP et qui sont représentés par la SFR.

Nul doute que le travail commun engagé avec la CGT ne se traduise par un travail commun avec les retraités de la CGT aussi.

Le message est passé dans nos rangs, tout comme il a été relayé par le Secrétaire Général de la FSU auprès de la CGT rencontrée récemment.

On ne peut en effet parler d'unité si on maintient hors circuit la SFR/FSU se privant ainsi d'entendre ses revendications et propositions.

Ce n'est pas le moindre paradoxe, quand on constate l'unité réalisée, maintenue, de l'ensemble des Organisations Syndicales.

Notre force et notre originalité dans le mouvement syndical c'est que -au-delà des appartenances des uns et des autres aux mouvements associatifs- nous sommes de plain pied dans le syndicat, là où se construit le puzzle revendicatif, où chacun trouve sa place. De nombreux enseignants partent à la retraite, ils doivent rester au SNES : il y a de nouvelles étapes de l'action syndicale, un militantisme tout aussi légitime et nécessaire pour continuer à s'opposer et à construire.

Personne ne souhaite voir s'accumuler sur sa tête, des dettes énormes qui plomberaient l'avenir, c'est sûr. Qui souhaiterait voir s'amplifier des cohortes de personnes âgées pauvres, privées du nécessaire, de l'accès aux soins, aux logements décents, et qui seraient à la charge de leur famille, de leurs amis, ou de la charité publique ?

On le voit bien chaque jour : Refusons les oppositions qui cachent l'essentiel et continuons à construire ensemble l'outil syndical dont nous tous avons besoin.

2- Dévalorisation des pensions*

Le congrès s'est prononcé pour une exigence de 3% de réajustement pour 2009 (au lieu du 1% accordé) sans compter la revalorisation générale et le rattrapage des pertes subies antérieurement (annexe 1 : "Les Échos")

3- Action : le premier mai unitaire

Dans les départements il se prépare activement actifs et retraités mobilisés

Le secrétaire Général de la FSU s'est adressé une nouvelle fois à la FGR-FP et aux UCR (annexe 2 : son courrier)

Dans plusieurs départements des initiatives unitaires sont prises, couvrant le mois d'avril, c'est le cas dans la Manche, avec une pétition unitaire (annexe 3: pétition)

4- Syndicalisation

La dernière semaine de mars le nombre des adhérents retraités (plus de 7300) dépassait de 7% le chiffre de juillet 2008 ; un millier de néos-retraités ont maintenu leur adhésion au SNES, ce qui permet malgré l'érosion annuelle "habituelle" sinon normale de progresser. Progression globale confirmée aussi pour les syndicats de la FSU affiliés à la FGR-FP (annexe 4 : tableau des effectifs syndicats FGR-FP2008)

5- Perte d'autonomie et financements détournés

Craintes confirmées sur ce qui se trame et que le gouvernement ne veut pas rendre public : la paupérisation, la misère annoncées pour les personnes âgées, le racket sur leurs familles (quand elles le pourront), et l'obligation (dans l'air) d'acheter tel ou tel produit d'assurance "dépendance" ; aidons notre mutuelle (en tout cas la plus fréquemment choisie dans notre milieu) à ne pas devenir l'un de ces prestataires !

Un débat s'impose : nous nous donnerons les moyens d'y être actifs (annexes 5 : CNSA et professionnels du secteur "personnes âgées")

On y reviendra dans l'US retraités de Mai

Cordialement à tous ! Joyeux premier mai !

Annie CLAVEL

Robert JACQUIN

Revalorisation des pensions de retraite à compter du premier avril

Information site gouvernemental

Brice Hortefeux, ministre du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et Éric Woerth, ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique ont écrit aux différents régimes de retraite de la sécurité sociale pour leur confirmer que, comme prévu par la loi, une revalorisation de 1% des pensions serait appliquée à compter du 1^{er} avril prochain.

Les pensions de retraite avaient déjà été revalorisées exceptionnellement de 0,8% le 1^{er} septembre dernier pour tenir compte de l'accélération de l'inflation en 2008. Les pensions de retraite de base seront ainsi revalorisées de 1,3% en moyenne annuelle alors que l'inflation prévisionnelle est de 0,4% en 2009, comme l'a indiqué la Commission économique de la Nation lors de sa réunion du 17 mars.

Brice Hortefeux et Éric Woerth souhaitent rappeler en outre que le Gouvernement a pris des mesures sans précédent pour revaloriser les petites pensions de retraite, conformément aux engagements présidentiels.

Les Echos

Gérard Aschieri
Secrétaire Général

GA/NO/08.09/059

**« aux UCR
à la FGR-FP
avec adresses »*

Les Lilas le 25 mars 2009

Cher(s) Camarade(s),

Le succès des actions revendicatives des 29 janvier et 19 mars auxquelles les retraités ont massivement participé appelle de nouveaux développements. C'est particulièrement vrai pour les retraités. Avec le report au 1er avril de la revalorisation des pensions et un ajustement déjà annoncé de 1% très insuffisant pour assurer le simple maintien du pouvoir d'achat promis par le candidat Sarkozy, l'unité syndicale voulue, réalisée et maintenue depuis janvier chez les actifs, doit trouver son équivalent chez les retraités.

Les syndicats de la FSU s'étonnent encore que leur section fédérale de retraités soit écartée des rencontres entre les UCR et la FGR-FP, regrettant que de ce fait les retraités de 10 syndicats de la fédération non adhérents de cette dernière soient ignorés. On ne peut dans ces conditions parler d'unité syndicale. Pourtant il en va très différemment dans de nombreux départements où la dynamique d'unité est réelle et permet une mobilisation large et efficace. Et cette situation est parfaitement contradictoire avec l'unité qui a pu se réaliser entre organisations syndicales ces dernières semaines.

La FSU souhaite donc que sa section fédérale de retraités soit partie prenante à part entière des rencontres entre UCR.

Bien cordialement.

Gérard ASCHIERI
Secrétaire Général

Annie CLAVEL
Pour la SFR/FSU

** Six courriers identiques ont été adressés aux UCR de la CFDT, de la CFTC, de la CFE-CGC, de la CGT, de FO et à l'UNSA-Retraités*

Effectifs FGR 2008s

	2005	2006	2007	2008	Évol 2007-08		Évol 2005-08	
					+/-	%	+/-	%
FSU	15819	16443	17102	17898	796	4,7%	2079	13,1%
% ds FGR	34,0%	35,9%	37,1%	40,0%				
UNSA	23103	22359	21806	21021	-785	-3,6%	-2082	-9,0%
% ds FGR	49,7%	48,9%	47,3%	47,0%				
FGF FO	3216	2492	2734	1532	-1202	-44,0%	-1684	-52,4%
% ds FGR	6,9%	5,4%	5,9%	3,4%				
FAEN	1568	1632	1629	1556	-73	-4,5%	-12	-0,8%
% ds FGR	3,4%	3,6%	3,5%	3,5%				
FGAF	295	243	243	43	-200	-82,3%	-252	-85,4%
% ds FGR	0,6%	0,5%	0,5%	0,1%				
UFF CFDT		50						
% ds FGR		0,1%						

COD	SIGLE	AFF	INTITULE (RESUMÉ)	2005	2006	2007	2008	Évol 2007-08		Évol 2005-08	
								+/-	%	+/-	%
7			Valenciennes				116	116		116	
8	A ECAN		INGENIEURS ECAN	7	6	7		-7		-7	
9	AR CHER		INGENIEURS MARINE	40	35	33	26	-7	-21,2%	-14	-35,0%
15	MACPN		CADRES POLICE		40	40		-40			
18	AR GUA		GUADELOUPE	194	194	190	171	-19	-10,0%	-23	-11,9%
23	SNUIPP	FSU	INSTITITS, PE, PEGC	7522	7953	8234	8447	213	2,6%	925	12,3%
24	SNUASFP	FSU	ASSISTANT SOCIAUX	7	8					-7	
25	SE	UNSA	ENSEIGNANTS	18960	18677	18219	18013	-206	-1,1%	-947	-5,0%
28	SNCL	FAEN	COLLEGES ET LYCEES	1419	1462	1456	1387	-69	-4,7%	-32	-2,3%
29	SNUPFEN	UFF CFDT	FORETS ET ESPACES NATURELS		50						
30	SNETAP	FSU	TECHNIQUE AGRICOLE PUBLIC	149	186	136	151	15	11,0%	2	1,3%
31	SNPAD	FGF FO	ADMINISTRATION DEFENSE	133	129					-133	
32	SNPsyEN	UNSA	PSYCHOLOGUES EDUCATION NAT	16	20	21	21			5	31,3%
33	SNICTAM	FGF FO	CADRES TECH AGENTS MAITRISE		19						
34	SNTT	FGF FO	TECH TRANSMISSIONS DEFENSE	20	22					-20	
36	SNASUB	FSU	ADMINISTRATION BIBLIOTHEQUES	115	114	125	129	4	3,2%	14	12,2%
38	SNES	FSU	ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	6170	6200	6329	6766	437	6,9%	596	9,7%
39	A & I	UNSA	ADMINISTRATION ET INTÉDANCE	815	786	745	756	11	1,5%	-59	-7,2%
40	SNETAA		TECHNIQUE APPRENTISSAGE	475	485	469	534	65	13,9%	59	12,4%
44	UNATOS	FSU			62	55	80	25	45,5%	80	
45	SNESUP	FSU	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	701	728	767	863	96	12,5%	162	23,1%
46	SNPI	FSU	INSPECTION EDUCATION	38	35	25		-25		-38	
47	SNEP	FSU	EDUCATION PHYSIQUE	784	804	1068	1140	72	6,7%	356	45,4%
48	SNAEN	UNSA	AGENTS EDUCATION NATIONALE	941	613	612	261	-351	-57,4%	-680	-72,3%
49	SNPDEN	UNSA	PERSONNELS DIRECTION EDUC	1706	1656	1591	1591			-115	-6,7%
50	SIEN	UNSA	INSPECTEURS EDUC NATIONALE	185	182	190	165	-25	-13,2%	-20	-10,8%
51	SNCS	FSU	CHERCHEURS SCIENTIFIQUES	202	191	190	220	30	15,8%	18	8,9%
53	SNITPE	FGF FO	INGENIEURS TRAVAUX PUBLICS	509		426		-426		-509	
55	ID	FAEN	PERSON DIRECT LYCEES COLLEG	149	170	173	169	-4	-2,3%	20	13,4%
56	SGI	FGF FO	IMPOTS	451	373	418		-418		-451	
57	SNST	FGF FO	SERVICES TRESOR	1475	1370	1293	1293			-182	-12,3%
58	APCTA		COMPTABLES TRESOR	45	46	39	30	-9	-23,1%	-15	-33,3%
60	SNSC	UNSA	CULTURE	5	5	4	3	-1	-25,0%	-2	-40,0%
61	SNFOPP	FGF FO	PREFECTURE DEP ET REGIONS	275	264	252		-252	-100,0%	-275	
65	SNPPS	FGF FO	PERSONNELS SURVEILLANCE	116	92	92	92			-24	-20,7%
67	SNPES	FSU	PERSONN EDUC SURVEILLEE	31	56	54		-54		-31	
70	SNJSJA	UNSA	JEUNES SOURDS ET AVEUGLES	34	39	34	29	-5	-14,7%	-5	-14,7%
73	SNITEAT	FGF FO	GENIE RURAL/AGRICULTURE	100	99	132	34	-98	-74,2%	-66	-66,0%
74	SND	FGAF	DOUANES	232	198	198		-198		-232	
77	SNASEN	UNSA	ASSISTANTS SOCIAUX	61						-61	
80	SNAP MA	FGAF	PERSONNEL AGRICULTURE	63	45	45	43	-2	-4,4%	-20	-31,7%
82	SNTI	FGF FO	TRANSMISSIONS INTERIEUR	12	12	11	9	-2	-18,2%	-3	-25,0%
83	SEJS	UNSA	INSP JEUNESSE SPORTS LOISIRS	82	77	73	75	2	2,7%	-7	-8,5%
84	SNTMA	FGF FO	MINISTERE AGRICULTURE	119	105	100	94	-6	-6,0%	-25	-21,0%
85	SNIES	UNSA	INFIRMIERES EDUC SANTE	66	65	60	70	10	16,7%	4	6,1%
88	SUP'R	UNSA	ENSEIGNEMENT RECHERCHE	28	26	28	37	9	32,1%	9	32,1%
89	SNIIM		INGENIEURS INDUST ET MINES	81	100	114	104	-10	-8,8%	23	28,4%
90	SNUCCRF		CONSONM REPRESSION FRAUDES	19			28	28		9	47,4%
91	SNUPDEN	FSU		5		12	19	7	58,3%	14	
92	SNICS	FSU	SYND NAT INF CONS DE SANTE	40	38	40		-40		-40	
93	SNUJEP	FSU	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	55	62	62	70	8	12,9%	15	27,3%
94	SNPTES	UNSA	ENSEIGN SUPER RECHERCHE	159	170	183		-183		-159	
95	SNUDDI		DOUANES		8						
96	SNUJ		SYND UNIFIE DES IMPOTS	1632	1624	1689	1707	18	1,1%	75	4,6%
97	SFACEF	FGF FO	ECONOMIE ET FINANCES	6	7	10	10			4	66,7%
98	SYGMA	FSU			6	5	13	8	160,0%	13	
99	SNADEM	UNSA	DESSIN EDUC PHYS ET MUSIQUE	45	43	46		-46		-45	
TOTAL				46494	45757	46095	44766	-1329	-2,9%	-1728	-3,7%

Aide aux personnes âgées : l'État doit entendre la société

Ce matin, V. LETARD, Secrétaire d'État, annonçait sous couvert de crise économique comment l'État allait diminuer les moyens de 500 établissements pour personnes âgées.

Elle n'évoquait pas tous les autres établissements et services à domicile qui allaient aussi voir leurs moyens diminuer (donc leur nombre de personnels) du fait d'une augmentation des budgets inférieure à la hausse des salaires et des prix.

Pire que cela, au même moment on apprenait au Conseil de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) que l'État avait empêché de dépenser 560 millions de crédits existant dans les budgets de la Caisse.

Pire encore, l'ensemble des membres du Conseil (personnes âgées et handicapées, familles, professionnels, employeurs (UPA-CGPME), syndicats et Départements) ont demandé l'affectation d'une partie de ces 540 millions de crédits non dépensés à ces établissements et services pour éviter ces baisses de moyens.

L'État, qui a la majorité à lui seul, s'y est opposé montrant son cynisme et son incohérence.

Pire enfin, l'État contre l'ensemble des autres représentants, a décidé de continuer les détournements des crédits issus de la suppression du jour férié, en faisant supporter financièrement à la Caisse des engagements pris par lui dans les Contrats de Plan État-Régions et l'aide aux activités Handi-Sport.

L'AD-PA demande donc d'urgence au nouveau Ministre B. HORTEFEUX, au Premier Ministre et au Président de la République d'engager les arbitrages nécessaires, afin que tous les crédits votés par le Parlement, pour les personnes âgées et handicapées, soient effectivement dépensés et que les concertations indispensables soient engagées afin de mettre en place réellement les engagements du Plan Solidarité Grand Age.

29 mars 2009

Recettes de la CNSA en baisse. Facture alourdie pour les départements

27/03/09 - La crise frappe aussi la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). *Les Echos* du 27 mars révèlent que les recettes propres de la caisse devraient être inférieures de 5 % à ce qui était prévu lors de l'approbation du budget 2009, à l'automne dernier. Le budget révisé, soumis au conseil de la CNSA du 31 mars, prévoit 179 millions d'euros de manque à gagner. La baisse concerne surtout deux de ses recettes : la Contribution solidarité autonomie et une fraction de la CSG. Le placement de la trésorerie de la CNSA rapportera également moins que prévu. La CNSA va donc diminuer le montant des concours qu'elle apporte aux conseils généraux pour financer l'allocation personnalisée d'autonomie (- 69 millions d'euros) et la prestation de compensation du handicap (- 47 millions d'euros). Les départements devront donc déboursier davantage pour financer les aides aux personnes âgées dépendantes et handicapées. Les comptes de la CNSA seront aussi affectés par sa participation au plan de relance de l'économie, à hauteur de 70 millions d'euros, destinés à accélérer la création de places dans les maisons de retraite. Au total, le déficit prévisionnel de la Caisse pour 2009 s'établit désormais à 823 millions d'euros, 285 millions de plus que prévu. La CNSA va donc devoir puiser fortement dans ses réserves, qui s'établissent à 1 milliard d'euros, prévient le quotidien.

(site internet agevillage)